



Siège social  
31-33 rue de Maurecourt  
95280 JOUY LE MOUTIER  
Tél : 01.34.43.12.92  
FAX : 01.34.43.12.99

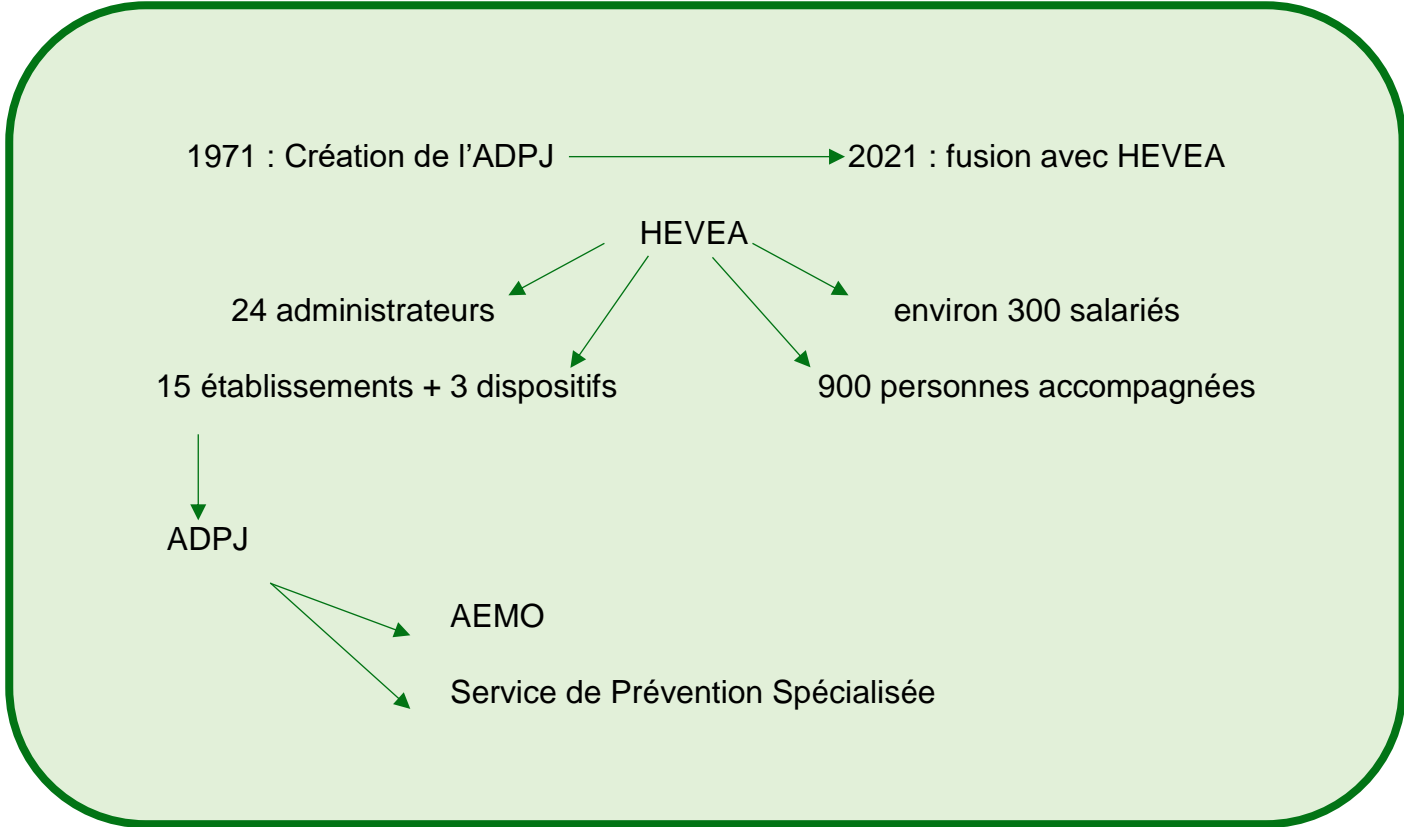
# **RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022**

**SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE HEVEA-ADPJ**

**ASSOCIATION HEVEA**

En janvier 2021, l'Association de Défense et de Prévention pour la Jeunesse (ADPJ) a rejoint l'association *Habiter et Vivre Ensemble Autrement* (HEVEA). Notre entrée au sein de cette structure a porté le nombre de salariés sur le périmètre associatif à environ 300. HEVEA gère 15 établissements et 3 dispositifs qui accompagnent plus de 900 personnes dans le champ du social et médico-social.

Le sigle ADPJ signifie dorénavant *Actions de Défense et de Prévention pour la Jeunesse* et continue à réunir un service d'Aide Educative en Milieu Ouvert et un service de Prévention Spécialisée. Nous sommes venus renforcer le pôle protection de l'enfance de l'Association HEVEA.



## **I - PRESENTATION DU SERVICE**

Le SPS HEVEA-ADPJ relevant de la Protection de l'Enfance, a pour mission d'entrer en contact avec les jeunes dans leurs milieux de vie par le travail de rue, d'accompagner ces jeunes vivant des difficultés d'insertion (scolaire, emploi, formation, hébergement, toxicomanie, justice etc.) et d'être médiateur entre les individus, les groupes et les institutions.

### **Public**

Les personnes accompagnées sont des enfants, adolescents et jeunes adultes âgés entre 11 et 25 ans. Le public est mixte.

### **Modalités d'accueil**

L'accompagnement proposé est libre et l'équipe éducative est présente auprès des jeunes dans la rue, à proximité des collèges, dans leurs lieux de vie, de rencontres, de passages...

L'équipe dispose de locaux éducatifs situés dans les quartiers où elle mène et développe ses actions. Elle axe son action sur un travail relationnel avec les jeunes en difficultés.

La relation éducative est basée sur la libre adhésion des personnes accompagnées.

Les actions sont menées en lien avec les autres structures et partenaires locaux chargés également d'accueillir et accompagner ces jeunes en situation difficile.

Le service de prévention spécialisée mène son action éducative dans les quartiers des villes d'Eaubonne, Soisy-sous-Montmorency et Taverny.

### **Cadre juridique :**

L'action de prévention spécialisée est mise en œuvre dans le cadre d'une convention socle entre le Département du Val d'Oise et l'association HEVEA. Des conventions tripartites entre les communes, le Département et l'association déclinent le cadre local et les moyens mis en œuvre localement.

Conformément au cadre légal et aux lois républicaines, en corrélation avec les valeurs associatives, les signataires s'appuient sur les textes suivants :

Code Général des Collectivités Territoriales

Code de l'Action sociale et des Familles

Loi n° 86-17 du 6 janvier 1986, article 45, précisant la participation du département aux actions visant à prévenir la marginalisation et à faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles ;

Loi 2002-2 de rénovation de l'action sociale et médico-sociale ;

Loi 2007-293 du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance ;

Loi 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;

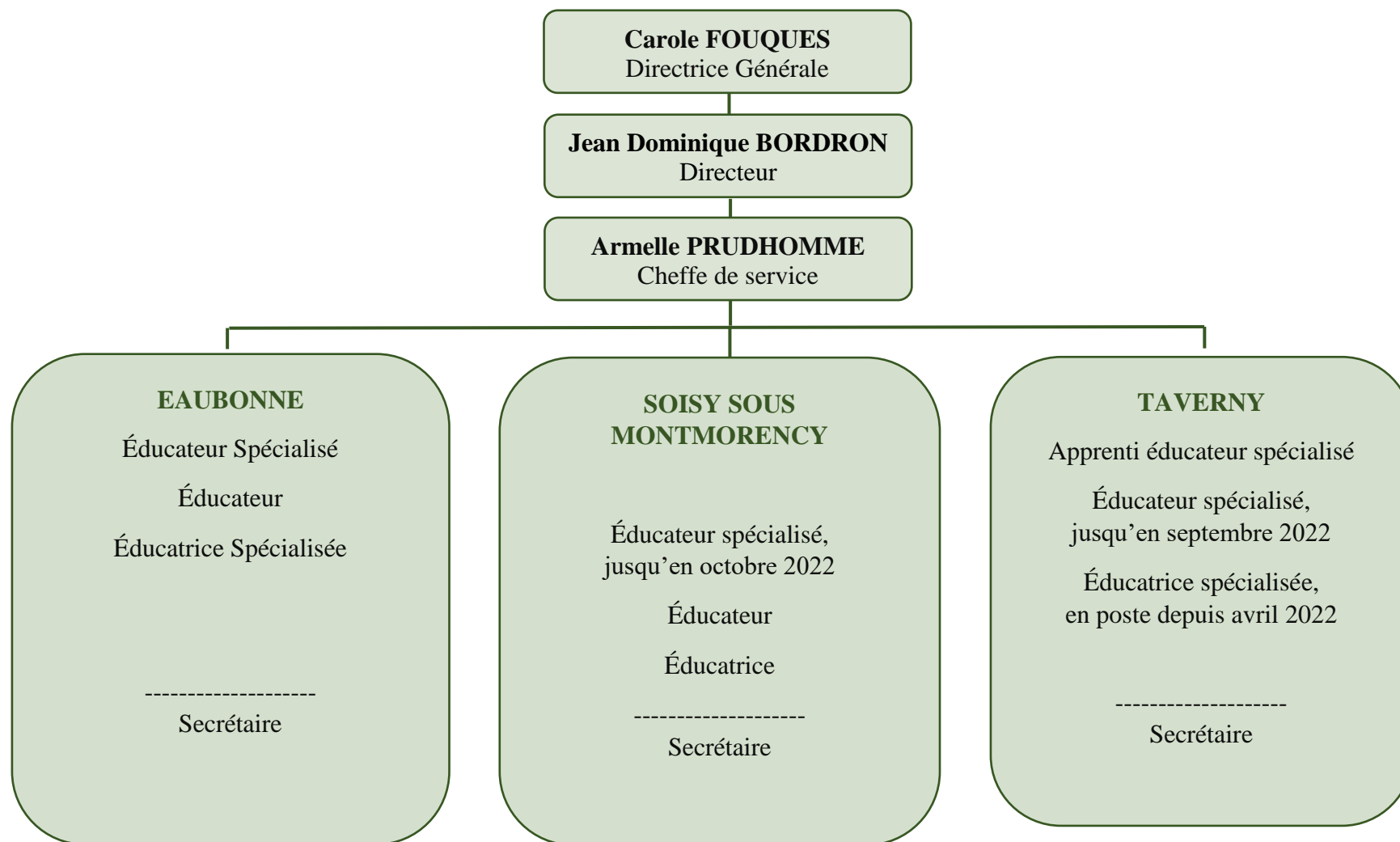
Loi 2016-297 du 14 mars 2016 relative à la protection de l'enfance ;

L'arrêté ministériel du 4 juillet 1972 relatif aux clubs et équipes de prévention spécialisée ;

La délibération du Conseil départemental n° 5-15 du 5 juillet 2019 approuvant les grandes orientations stratégiques de la politique départementale de prévention spécialisée pour la période 2020-2022,

La délibération n° 5-33 du 29 novembre 2019 approuvant les modalités de mise en œuvre de la politique départementale de prévention spécialisée pour la période 2020-2022.

## II - L'ORGANISATION DU SERVICE



### III - L'ORGANISATION DU TRAVAIL

#### Notre temps de travail est réparti comme suit :

Chaque salarié établit son emploi du temps hebdomadaire sur 35 heures. Y sont intégrés les temps de travail en soirée pour répondre aux exigences du cahier des charges départemental de la prévention spécialisée. Ce planning est régulièrement modifié pour tenir compte des événements locaux et de l'actualité. Les temps de réunions internes sont formalisés et les créneaux de travail de rue sont également planifiés.

Accompagnements individuels	39 %
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	5 %
Temps de réunions internes et partenariales	15 %
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...)	6 %
Travail de rue/ Présence sociale	35 %
Total	100 %

Nous sommes présents les samedis lorsqu'il y a des manifestations municipales ou à la demande d'un jeune, dans le cadre d'un accompagnement individuel. Les temps de rue, les échanges au sein des groupes et les accompagnements individuels restent nos actions les plus fréquentes.

## Les réunions internes au service

Intitulé	Périodicité	Contenu	Participants
<b>Fonctionnement</b>	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation du service</li> <li>* Avancée de projets communs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs</li> <li>* Cheffe de service</li> <li>* Directeur</li> <li>* Secrétaire</li> </ul>
<b>Point d'équipe</b>	Hebdomadaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Organisation du travail</li> <li>* Actions en cours et projetées</li> <li>* Climat social et ambiance</li> <li>* Situations individuelles ou collectives, nouvelles ou difficiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs référents d'une ville</li> <li>* Cheffe de service</li> </ul>
<b>Synthèse</b>	Mensuelle pour chaque équipe Soit 24 réunions en 2022	Situations individuelles ou collectives nouvelles ou difficiles, permettant l'émergence de pistes de travail et d'actions	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs référents d'une ville</li> <li>* Cheffe de service</li> <li>* Psychologue</li> </ul>
<b>Analyse des pratiques</b>	2/Trimestre 5 en 2022	Thèmes transversaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Éducateurs</li> <li>* Psychologue</li> </ul>

L'apport de l'analyse des pratiques a été tout à fait bénéfique pour les professionnels. Néanmoins, pour 2023, il nous semble plus pertinent de réfléchir à de la régulation d'équipe. De nombreux changements ont impacté notre service, entraînant des questionnements individuels et nous obligeant collectivement à repenser certaines organisations ou à nous projeter différemment. Le service passera ce cap mais il y a nécessité à accompagner l'équipe avec les outils et les encadrements les plus adaptés.



## Les réunions transversales au sein d'HEVEA

Intitulé	Périodicité	Contenu	Participants
Commission communication	1 à 2 fois par mois	Réflexion, élaboration et rédaction de la Feuille d'HEVEA, journal semestriel à destination des professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires	* Membres du CA * Familles adhérentes * Salariés
Comité consultatif et de réflexion Ethique	Variable <sup>1</sup>	Réflexion sur l'éthique dans la pratique professionnelle Production d'avis consultatifs à partir de questions posées par les salariés, usagers, familles ou partenaires Mise en place de lieux de réflexion	* Membres du CA * Salariés
Commission projet	Selon actualité	Réflexion et conception de projets novateurs	* Membres du CA * Directeurs
Comité de pilotage Pôle sportif	Mensuel	Organisation de manifestations sportives interservices	* Salariés
Démarche Qualité / Réunion plénière	Trimestriel	Point général sur l'avancement de la démarche qualité au sein des établissements et services,	* Responsables qualité HEVEA * Référents qualité des Etablissements et Services <sup>2</sup>

<sup>1</sup> Le CCRE se réunit en plénière 5 fois par an sur 1 journée entière. En parallèle des groupes de travail composés de membres du CCRE se réunissent autant que de besoin pour réfléchir aux saisines et proposer la rédaction d'un avis.

<sup>2</sup> Une référente qualité a été nommée dès la première année pour le service de prévention spécialisée

### Les formations et colloques auxquels le service a participé :

Intitulé	Dates	Organisateur	Journées personnes
Rencontre Pole Emploi Taverny	15 février	Pôle Emploi, SPS	1 j / 2p
Groupe d'analyse des pratiques	20 janvier, 17 février, 21 avril, 12 mai, 16 juin	Le Conseil Départemental	2,5 j / 2 p
La résilience par le sport	11 au 13 juin	GERFI +	3 j / 1 p
Sauveteurs Secouristes du Travail	21 et 22 juin	GERFI +	2 j / 3 p
Interculturalité	12,13 et 14 octobre	Epsilon Melia	3 j / 10 p
Rencontre Maison des volontaires	20 octobre	MDV, SPS	0,5 j / 11 p
« Société 2.0 : quelles pratiques en prévention spécialisée »	16 et 17 novembre	CNAPE	2 j / 2 p

## IV - L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE EN 2022

### Actions éducatives collectives déployées

	En demi-journées	En mois	Nombre de participation	Jeunes en accroche	Jeunes accompagnés	Âges	Âge moyen
<b>projets spécifiques</b>		7	29	9	20	12-21 ans	14
<b>Sorties</b>	39		191	13	77	12-22 ans	16
<b>Chantiers</b>	79		79	7	67	16-19 ans	17
<b>Séjours</b>	34		31	2	27	11-17 ans	14

**A l'occasion du travail de rue et des sorties de collègues**, nous observons les comportements spontanés des jeunes dans leur lieu de vie.

**Lors des permanences ou ateliers au local**, c'est notre cadre éducatif qui s'impose à eux. Nous le souhaitons souple et adapté mais non négociable. Nous observons les comportements des jeunes dans un cadre protégé mais contraint. Les objectifs principaux sont de leur signifier notre rôle d'adulte ressource et de mesurer leur capacité à intégrer un cadre et un fonctionnement collectif.

**Enfin, lors des sorties éducatives, séjours et chantiers**, nous encadrons les jeunes dans des conditions dépaysantes, voire contraignantes lorsqu'il s'agit des chantiers par exemple. Les objectifs principaux sont d'observer les capacités des jeunes à s'adapter collectivement et individuellement, et mesurer les carences précises de chacun afin de proposer des accompagnements individuels spécifiques et ciblés avec précision.

**De façon générale**, les actions collectives permettent de créer du lien ou de le renforcer, de créer des souvenirs communs et de travailler des thématiques collectives telles que le harcèlement, l'utilisation de la violence dans les relations ou la citoyenneté.

## V - LE RAYONNEMENT DU SERVICE SUR L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES D'INTERVENTION

Nombre de jeunes connus = **87**

Nombre de jeunes en accroche = **113**

Nombre de jeunes en accompagnement éducatif = **282**

**Les jeunes connus** : sont les jeunes régulièrement rencontrés et bien identifiés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom ou prénom. La relation éducative n'est pas établie. Ce jeune peut avoir été croisé dans la rue, être le copain d'un jeune accompagné, passer de manière irrégulière en permanence ou avoir été rencontré dans le cadre d'un dispositif collectif ou individuel. Enfin, nous comptabilisons dans cette rubrique, les jeunes qui ont été accompagnés mais dont l'accompagnement n'est plus actif.

**Les jeunes en accroche** : sont les jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. Ce jeune peut :

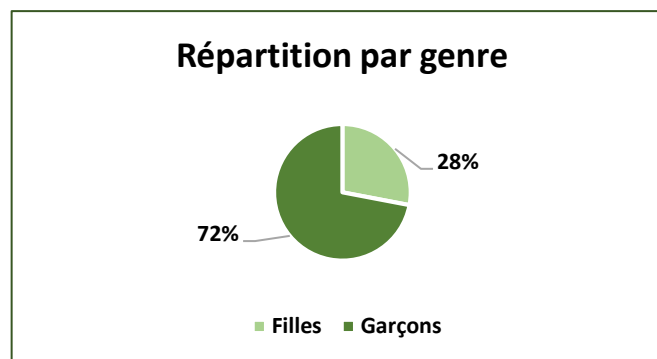
- Venir à la rencontre de l'équipe de manière répétée, sans formuler de demande
- Avoir participé à une action collective proposée par l'équipe mais qui n'a pas donné lieu à un accompagnement individuel
- Avoir été rencontré dans le cadre d'un dispositif partenarial individuel sans accompagnement par la suite, mais avec lequel un travail était engagé durant la prise en charge dans le cadre du dispositif.

**Les jeunes en accompagnement** : sont les jeunes pour lesquels un accompagnement a été engagé. La notion de co-construction avec le jeune est recherchée. Cela implique que l'éducateur ait connaissance d'une partie des problématiques du jeune et qu'il ait initié une ou plusieurs démarches concrètes.

Age	Filles	Garçons	Total par âge	%
11-13 ans	20	27	<b>47</b>	17
14-15 ans	16	31	<b>47</b>	17
16-17 ans	22	41	<b>63</b>	22
18-25 ans	18	100	<b>118</b>	42
+ 25 ans	1	6	<b>7</b>	2
Total par genre	<b>77</b>	<b>205</b>	<b>282</b>	100

**Ces définitions sont en vigueur depuis janvier 2021.** Les éducateurs ont bien intégré les notions de jeunes en accroche et de jeunes accompagnés. La notion de « jeunes connus » conserve une part d'interprétation qui ne permet pas de renseigner ce chiffre au plus juste. Un travail de clarification de cette notion est prévu pour l'année 2023, avec la Direction de la Jeunesse et de la prévention spécialisée.

### Répartition par âge et genre du public accompagné



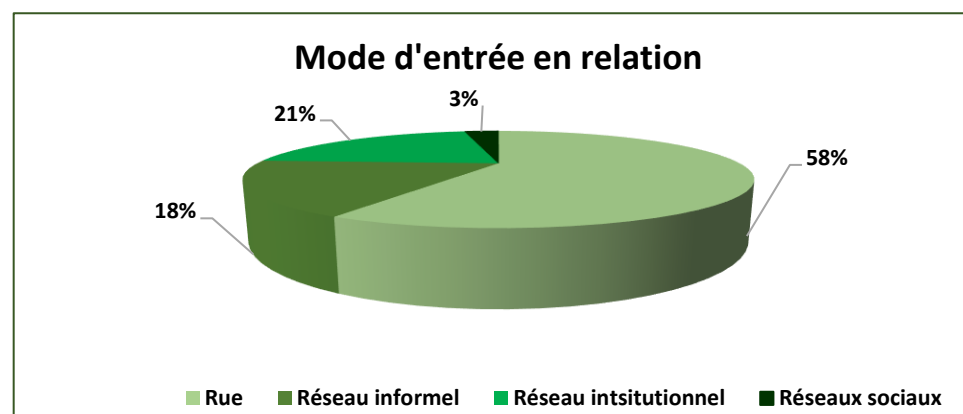
## Répartition par catégories Socio-professionnelles

	11-13	14-15	16-17	18-25	+ 25 ans	Total par situation
Scolarisé/étudiant/sans problème	28	15	33	25		<b>101</b>
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	19	31	26	17		<b>93</b>
Déscolarisé (sans affectation)		1	1	1		<b>3</b>
En emploi			1	23	3	<b>27</b>
En formation				14		<b>14</b>
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation			1	31	4	<b>36</b>
Sans projet professionnel ou scolaire			1	7		<b>8</b>
Total par Age	<b>47</b>	<b>47</b>	<b>63</b>	<b>118</b>	<b>7</b>	<b>282</b>

Mode d'entrée en relation	11- 13 ans		14 -15 ans		16 - 17 ans		18 - 25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Rue	5	17	4	13	11	23	6	80		5	<b>164</b>
Réseau informel	7	3		7	7	9	6	12	1	1	<b>53</b>
Réseau institutionnel	8	7	10	11	3	9	4	5			<b>57</b>
Réseaux sociaux			2		1		2	3			<b>8</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>27</b>	<b>16</b>	<b>31</b>	<b>22</b>	<b>41</b>	<b>18</b>	<b>100</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>282</b>

En fin d'année 2022, nous avons entrepris un travail important avec les 16-18 ans et la notion d'obligation scolaire. Nombreux jeunes se disent scolarisés afin de fuir cette obligation récemment instaurée par la loi et que les parents ne reconnaissent pas. Les échanges entre partenaires nous permettent de connaître la réalité de leur situation mais nous avons pris le parti, jusqu'à présent, de nous en tenir à leur déclaration afin de raffermir notre accroche auprès d'eux et de les accompagner sur le versant de la motivation plutôt que celui de l'obligation.

### Répartition par mode d'entrée en relation

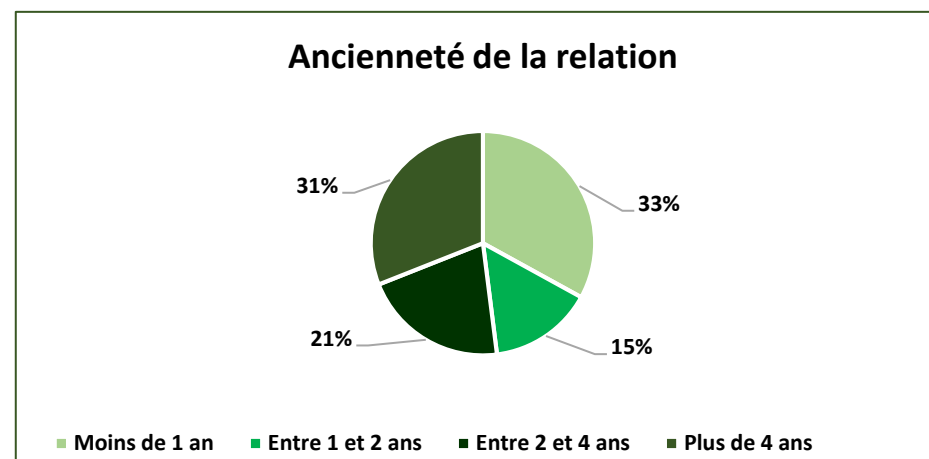


Le travail d'accroche via les réseaux sociaux se développe progressivement depuis quelques années et nous cherchons à le comptabiliser de façon précise depuis janvier 2021. Mais nous ne parvenons toujours pas bien à le distinguer. Quand un jeune vient à notre rencontre, nous ne savons pas forcément où et comment il a entendu parler de nous. Entre réseau informel de « connaissance » et réseau informel via les réseaux sociaux, la distinction n'est pas si claire.

Pour la plupart, ils se rapprochent de nous en répondant à des informations que nous partageons sur Snapchat. Mais ce sont généralement des amis de jeunes que nous accompagnons ou avec lesquels nous sommes en contact. Nous ne savons pas encore mesurer réellement l'impact de l'utilisation de cet outil.

### Répartition par ancienneté de la relation

Ancienneté relation	Nombre
-1 an	93
Entre 1 et 2 ans	42
Entre 2 et 4 ans	59
+ 4 ans	88
<b>Total</b>	<b>282</b>



Le nombre de nouveaux suivis est important cette année.



C'est lié à notre travail avec les collègues. Par ailleurs, le renouvellement de l'équipe de Taverny notamment, a entraîné un renouvellement du public. C'est un phénomène souvent constaté dans cette situation.

## Les demandes du public et les démarches engagées

### Auprès des 11-15 ans

	Démarches engagées
Scolarité	31
Justice	4
Démarches administratives	1
Santé	5
Logement hébergement	
Actions éducatives collectives	30
Travail avec les familles	21
Soutien écoute	49
Accompagnement collectif	42
<b>Total</b>	<b>183</b>

**Les actions éducatives collectives** sont renseignées sur la ligne des loisirs, faute de mieux. Ces actions sont plutôt un outil qui nous permet de travailler toutes les problématiques listées.

Ce que l'on nomme « **accompagnement collectif** » est le travail éducatif sur les comportements individuels qui s'expriment dans un collectif. Ces accompagnements sont menés pendant le travail de rue essentiellement mais aussi pendant les temps d'activité, de permanence et de débats. Nous amenons les jeunes à réfléchir à comment se tenir, se parler, résister à la provocation, exprimer leurs ressentis, repérer et éviter les comportements violents, harcelants, sexistes.

**Ce mode d'accompagnement éducatif** correspond à une tendance montante au regard du rajeunissement du public ciblé par la prévention spécialisée.

## **Les collèges**

Chaque année, nous proposons aux équipes de direction (Principaux et CPE) de venir présenter nos équipes et nos organisations au sein des quartiers où sont implantés les collèges. Ceci permet efficacement de valider ensuite les passages des éducateurs à l'occasion des sorties collèges. Cette prise de contact préalable facilite grandement les échanges en proximité des établissements tout au long de l'année scolaire.

Nous sommes aussi partie prenante des dispositifs d'accueil des collégiens exclus. Ces dispositifs le plus souvent expérimentaux sont pilotés par les services municipaux (Jeunesse et/ou Politique de la ville). Mais depuis deux années, la pandémie a entraîné une moindre sollicitation. La réflexion est également lancée pour pouvoir adapter ces dispositifs d'accueil pour les élèves dont le comportement pose difficulté sans pour autant nécessiter une exclusion administrative.

## Le partenariat avec les structures locales et municipales

Nous déployons des actions collectives avec les intervenants professionnels issus des Maisons des Habitants, des services jeunesse, des centres sociaux municipaux et associatifs. Ces actions et projets nous permettent de mesurer les problématiques vécues par les jeunes participants pour ensuite développer un accompagnement et un suivi éducatif adapté à ces problématiques

## Les demandes du public et les démarches engagées

### Auprès des 16 - 25 ans

	Démarches engagées
Scolarité	21
Emploi	55
Formation dont permis de conduire	29
Justice	19
Démarches administratives	53
Santé	8
Logement hébergement	7
Actions éducatives collectives	73
Travail avec les familles	14
Soutien écoute	132
Accompagnement collectif	38
<b>Total</b>	<b>449</b>

- « **Loisirs, actions éducatives collectives** ». De nombreux jeunes viennent demander des sorties et autres actions de loisirs. Nous répondons généralement par l'affirmative mais nous attendons des plus âgés qu'ils en organisent une grande partie, par exemple. Ou nous différons l'action, toujours dans l'optique de travailler sur l'engagement et la projection dans le temps. Cela freine finalement la réalisation de projets de loisirs mais nous permet de travailler d'autres axes.

- « **Emploi, formation, chantier** ». De nombreux jeunes viennent avec des demandes dans ce domaine mais n'entrent pas en action. Nous devons rappeler et travailler des prérequis avec d'autres. Bien souvent, avant d'engager des démarches en termes de formation ou d'emploi, il faut assainir des situations administratives.

### **Mission Locale**

C'est l'un de nos principaux partenaires pour cette tranche d'âge. Nous assistons chaque mois aux petits déjeuners des partenaires. En plus d'y renforcer notre connaissance des conseillers, nous y rencontrons des acteurs que nous sollicitons lors d'accompagnements individuels. C'est lors d'un petit déjeuner, que nous avons rencontré les Apprentis d'Auteuil. Ils peuvent être une très bonne alternative à l'école pour des profils spécifiques. Nous y avons aussi rencontré des conseillers Pôle emploi de Taverny. Ils vont venir rencontrer l'équipe complète pour exposer les offres nationales des Pôles Emplois. Cela nous aidera probablement à entrer en relation de façon plus fluide avec l'équipe de notre secteur. Pour le moment, nous nous tournons peu vers ce partenaire car nous avons tendance à l'associer aux + de 25 ans.

### **Le CPCV, (Coordination pour Promouvoir Compétences et Volontariat)**

Nous avons beaucoup travaillé avec cette association pour la deuxième année consécutive. Le CPCV d'Enghien réserve un accueil adapté à notre public et le coordinateur travaille en étroite collaboration avec les éducateurs qui y orientent des jeunes. Une des

principales difficultés reste de trouver les stages pratiques. Les jeunes ont du mal à répondre aux exigences légitimes des employeurs, d'une part. Et d'autre part, les conditions de travail sont souvent trop contraignantes. Le rythme des journées hachées est souvent à l'obstacle à l'engagement sur le long terme.

### **Les projets spécifiques :**

Fin 2021, nous avons deux projets d'actions spécifiques. L'un concernait un voyage au Maroc et l'autre une aide à l'obtention du permis de conduire.

Nous n'avons pas abouti pour le voyage. C'était un projet qui impliquait les trois villes dans lesquelles nous œuvrons. Des changements importants s'annonçant pour l'une d'entre elle dès le mois de mai, l'équipe s'est sentie freinée dans ce travail. Actuellement, nous avons mis en sommeil ce projet mais nous sommes convaincus de la portée éducative que ce que nous avons envisagé. Nous espérons y revenir au plus vite.

Nous avons démarré notre second projet. Nous avons composé un premier groupe que nous avons reçu et avec qui nous avons signé un contrat d'engagement. Nous avons animé les premières séances de code. Mais les jeunes n'ont pas tenu dans le temps. Nous avons modifié plusieurs fois la composition du groupe, ce qui a freiné la dynamique. Nous continuons néanmoins ce travail. Même si le projet ne fonctionne pas comme nous l'avions envisagé au départ, il est un prétexte à parler régulièrement du permis, à insister auprès des jeunes pour qu'ils le passent, à les amener vers des aides, des inscriptions en auto-école. Nous faisons donc un bilan en demi-teinte et nous allons réfléchir à la façon dont nous pouvons le faire évoluer.

## **Expériences pour une amélioration de la qualité du service rendu**

### **Développer l'utilisation des réseaux sociaux**

La pratique des réseaux sociaux continue à se développer au sein de notre équipe. Nous utilisons de façon quotidienne Snapchat et WhatsApp. Les jeunes apprécient particulièrement ces vecteurs de communication car ils n'ont pas besoin d'avoir de crédit.

Nous pensons que ces messageries de groupes ont été précieuses dans le développement des organisations collectives dont les jeunes ont su faire preuve. Ils ont su les utiliser pour se transmettre les informations, s'interpeller sur des choix, des doutes. Ils ont pu se répondre rapidement et être réactifs face à des imprévus, des modifications.

Néanmoins, la pratique des réseaux sociaux prend du temps. Il faut publier très régulièrement si nous voulons entretenir une communauté. L'équipe éducative de Taverny, composée de jeunes éducateurs, intègre cela à son quotidien avec naturel. Ce qui n'est pas le cas pour toutes les villes, ou tous les services ou associations avec lesquels nous sommes régulièrement en contact. Mais ce naturel peut entraîner aussi parfois un risque de manque de recul.

Nous poursuivons, en équipe mais aussi avec les jeunes, notre réflexion sur la juste place à donner à ces outils. Au sein de l'association, une réflexion est également entreprise via le Comité Consultatif et de Réflexion en Ethique autour de l'utilisation déontologique des réseaux sociaux dans le cadre de la prévention spécialisée. Entre le nécessaire décrochage numérique à opérer régulièrement et l'essence même des réseaux sociaux qui est de maintenir les gens en alerte et en lien le plus souvent possible, la bonne posture ne va pas de soi. Elle se pense, se réfléchit, se construit.

C'est en alliant réflexions, échanges et pratiques que nous pensons développer le meilleur usage de cet outil.

## **Développer des actions pour accrocher et mieux accompagner**

**Les jeunes en situation de handicap** sont généralement peu visibles dans nos données chiffrées et qualitatives. Certains sont porteurs de handicap « invisibles » ou peu visibles et n'ont pas bénéficié de reconnaissance. Soit parce que les parents, et plus tard, eux-mêmes n'ont pas pris conscience de ce handicap, soit parce qu'ils n'ont pas souhaité être reconnus avec ce handicap, soit encore parce qu'ils n'ont pas su comment faire.

Il est parfois compliqué, voire blessant, de les accompagner vers une insertion ordinaire alors que ces jeunes ont besoin d'aides spécifiques. Aide que nous ne savons pas toujours apporter car ce type d'accompagnement n'est pas notre spécialité. Lorsque nous suspectons un handicap, les étapes sont d'en parler au jeune et/ou sa famille, de les aider à en prendre conscience et de les accompagner vers un service adapté et spécialisé.

Au sein d'HEVEA, il y a 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT). Ces centres accueillent des jeunes adultes âgés de 16 à 25 ans en situation de handicap mental léger, motivés à s'insérer en milieu professionnel. Nous rapprocher des équipes éducatives des CAVT nous a permis de mieux les connaître et d'être plus convaincants auprès de jeunes concernés. Nous devons poursuivre ce travail dans le courant de l'année 2023. Une réorganisation des périmètres des directions des établissements et services contribuera à ce rapprochement.

Nous avons participé à la **2ème édition de la journée sportive de notre association**. Nous avons mobilisé 3 jeunes accompagnées de notre service sur des postes d'aide bénévoles. Nos objectifs étaient principalement centrés autour de l'engagement et la citoyenneté.

Mais ce type d'action et la présence de jeunes sont aussi des moyens de banaliser les situations de handicap, d'en montrer la diversité et la richesse.

Rapport d'activité établi par Jean-Dominique BORDRON, Directeur